

Fiche de donnée de sécurité

Pre-Melange Biologique

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Pre-Melange Biologique
Autres moyens d'identification	6-2-0
Usage recommandé	Production de cultures biologiques.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	BioFert Manufacturing Inc., 464 Riverside Road, Abbotsford, BC, V2S 7M1
Numéro de la FDS	0358

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs. Mélange:

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inconnu.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Aucun connu.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aucune méthode de nettoyage particulière n'est nécessaire. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Aucune exigence précise quant à l'aire de stockage. Aucune exigence précise quant à l'aire de stockage. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Pas disponible.

Communiquez avec les autorités locales pour connaître les limites d'exposition de votre province.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle**Protection des yeux et du visage**

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue

une pratique exemplaire.

Protection de la peau

Non requis, si le produit est utilisé selon les directives.

Caoutchouc naturel, polychloroprène, caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Granules cireuse havane - brun sombre.
Odeur	De moisi
Seuil olfactif	Sans objet
pH	4.2 - 6.0
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)
Autres informations	
État physique	Solide
Densité en vrac	721 kg/m ³ (45 lb/ft ³)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Identificateur du produit : Pre-Melange Biologique

Date de préparation le 01 février, 2017

Page 03 de 05

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé.

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une très légère irritation. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et de la douleur.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: CL50, DL50 (orale), DL50 (cutanée), Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Danger par aspiration, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

Identificateur du produit : Pre-Melange Biologique

Date de préparation le 01 février, 2017

Page 04 de 05

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer selon les exigences locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC
Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Aucun connu.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - Non affecté. Inflammabilité - Non affecté. Instabilité - Non affecté.

FDS préparée par Ressources Réglementaires et Techniques

Numéro de téléphone 604-557-1497

Date de préparation le 01 février, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).